

Le budget de la «mission défense» en 2016

LETTRE D'INFORMATION G2S N°87

Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

publié le 01/01/2016

Histoire & stratégie

Le budget de l'année 2016, conditionné par la fin de gestion de l'année 2015, est marqué par les décisions du Président de la République prises après les attentats terroristes de janvier et de novembre dernier survenus sur le territoire, en apportant notamment une inflexion au contenu de l'actualisation de la loi de programmation 2014-2019...

Permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus chers à l'occasion de cette nouvelle année qui s'ouvre sur des incertitudes et des inquiétudes plus grandes encore que lors des années précédentes et en tous domaines.

Que 2016 vous apporte, et à tous les vôtres, des joies méritées et la vertu d'Espérance dans la paix et la sérénité dont notre monde effervescent a bien besoin.

A l'occasion du règlement de leur cotisation – vous êtes plus de trois cent vingt à ce moment – beaucoup parmi vous nous ont encouragés à poursuivre notre action d'information libre et décomplexée. Si elle n'est pas toujours comprise ou appréciée comme telle par nos camarades en charge des lourdes responsabilités qui sont les leurs à la tête des armées dans ces temps difficiles, nous redisons avec force que notre objectif reste bien et exclusivement d'apporter modestement des éléments de connaissance et d'appréciation à tous les lecteurs de bonne volonté et que nous le faisons dégagés de toutes contraintes d'expression qu'elles soient intellectuelles ou psychologiques, tout en restant dans la bienséance...

Cette lettre vous apporte une analyse du budget 2016 pour la « mission défense ». Elle ne prend pas en compte avec justesse la fin de gestion 2015 dont les éléments définitifs ne sont pas encore connus. Mais, déjà, ce budget n'illustre pas, à nos yeux, un « effort de guerre » - puisque nous serions en guerre - au-delà de la simple compensation financière des mesures décidées par le Président de la République par deux fois en 2015 à la suite des attentats sur notre territoire. Le traitement médiatique organisé autour de ce budget

pourrait laisser croire le contraire à qui survolerait rapidement ces questions. D'où notre rôle d'analyse objective...

Enfin, je terminerai en vous annonçant la date de notre prochaine assemblée générale à l'Ecole militaire qui se tiendra le 17 mai prochain aux heures habituelles (début à 13h30).

Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

Titre : Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

Auteur(s) : Général d'armée (2S) Jean-Marie Faugère

Date de parution 27/02/2017

DOCUMENT A TELECHARGER
